

Réunion du Comité d'Indre et Loire de Tennis de Table
Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur
Du Jeudi 24 mai 2012 à la Maison des Sports de Touraine

Les Membres du Comité

Excusés : Nico ANGENON, Gallien DELAGE, Jean-Marie GLADIEUX, Chantal HARDOUIN, Angélique MARTIN, Jérôme MERCAT, Alban MERCERAND, Bernard MICHELET, André QUIGNON, Patrick RATHUY, Nadine REFFET, Patrick VENANT, Victorien SAILLET et Maxime CHILON.

Début de séance : 20 h 02

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU JEUDI 16 AVRIL 2012

Il est adopté à L'unanimité.

II- PREPARATION DU BUDGET 2012-2013

❖ **BILAN**

A ce jour, le résultat provisoire est de -1 125 € sans tenir compte des résultats des manifestations « intercoms » et « interclubs » qui sont respectivement estimés à -2 000 € et + 4 000 €.

Les dépenses principales de l'exercice ont été les suivantes :

Survêtements : 6 K€ (renouvellement pour intercoms, minicom, ...)

Podiums et accessoires : 900 €

Informatique : 4 K€ (dont ordinateur neuf et nouveau logiciel comptable)

Voiture : 14 K€ (cette dépense devrait être couverte pour 9,5 K€ par un emprunt bancaire)

Stage Salbris : 1,5 K€

❖ **PREVISIONNEL 2012-2013**

Le prévisionnel 2012-2013 est en cours de réalisation. Concernant les subventions, le comité devrait percevoir de la CNDS 12 K€ puis 10 K€. Pour l'aide au fonctionnement, le conseil général devrait verser 8K€ comme la saison précédente.

❖ **TARIFICATION 2012-2013**

Pour la saison 2012-2013, la FFTT augmente le tarif des licences traditionnelles de 2 € et la Ligue applique une augmentation de 0,50 €.

Le CILTT décide à l'unanimité d'augmenter les licences traditionnelles de 0,50 €. Cette décision est prise en tenant compte des perspectives suivantes :

- L'emploi de Maxime Chilon est couvert à 80% seulement pendant 3 ans ;
- Une perte de 2 K€ est à prévoir à compter de la saison 2013-2014 en vue de la reprise de la part Ligue sur les licences promotionnelles (50% du tarif) ;
- Sur 2012-2013, aucune manifestation nationale ne sera organisée par le comité.

Le CILTT décide à l'unanimité d'augmenter la tarification des amendes. Ces augmentations, concernent :

AMENDES	TARIF LIGUE	TARIF CILTT (après augmentation)	AUGMENTATION APPLIQUEE
Licences manquantes	10 €	5 €	+ 1,50 €
Tenue non réglementaire	10 €	5 €	+ 1,50 €
Feuille mal remplie	N/A	5 €	+ 1,50 €
Faute constatée et prouvée	150 €	20 €	+ 4,00 €
1 ^{er} forfait d'équipe	N/A	10 €	+ 2,00 €
Forfait équipe dernière journée	N/A	10 €	+ 2,00 €
Absence matchs de barrage	N/A	24 €	+ 8,00 €
Absence critérium non excusée	N/A	10 €	+ 2,00 €

III – MISE EN PLACE DE LA MANDATURE 2013-2016

Il est rappelé aux membres du comité qui souhaitent renouveler leur mandat qu'ils leur faut remplir la fiche de présentation du candidat comme pour toutes les nouvelles candidatures. Cette fiche est à retourner au comité au plus tard le 14 juin 2012.

A ce jour, Alban Mercierand, Patrick Venant et Angélique Martin ne renouveleront pas leur mandature. Gilbert Willerval du club de Saint Cyr sur Loire a déposé sa candidature.

IV – VEHICULE DU COMITE TT 37

❖ EXTENSION DE GARANTIE

Le véhicule acheté par le comité à une garantie « pièces et main d'œuvre » de 3 ans. L'extension de garantie de 2 ans aurait un coût de 700 €. Celle-ci serait « un plus » en vue d'une revente du véhicule en N+4.

L'extension de garantie est adoptée à L'unanimité.

❖ REGLES ET CONSIGNES D'UTILISATION DU VEHICULE

Un règlement intérieur a été établi. Chaque utilisateur devra en prendre connaissance et remplir lors de la première utilisation, une attestation sur l'honneur (possession permis de conduire, non frappé d'interdiction ou d'impossibilité de conduire ...).

❖ PUBLICITE

Il est demandé aux membres du comité de réfléchir à une éventuelle mise en place de publicités sur la voiture. (logo comité, autocollants partenaires ou tiers....)

V – CONVENTION ENTRAINEUR CLUBS

La convention entraîneur clubs 2012-2013 se voit modifiée :

- Le tarif horaire augmente de 1 € soit, 31 € de l'heure ;
- Modification de l'article 3, 4 et 5

La convention sera validée ultérieurement afin que certains articles soient réécrits.

Une réunion d'information sur cette nouvelle convention sera proposée aux clubs le 2 juillet 2012 à 20h00.

VI – TOUR DES COMMISSIONS

❖ CDJT

Plusieurs questions se posent pour la saison prochaine concernant les choix du comité sur l'aide aux stages ; les soirées à thèmes payantes ; la participation aux minicomms alors que cette compétition commence un jeudi de classe ?

Divers points qui seront à revoir lors de la prochaine réunion.

Les Eurominichamps se dérouleront du 24 au 26 août 2012 à strasbourg. La ligue envoie une sélection avec des joueurs du 37. La CDJT souhaite présenter une sélection pour le comité 37, le coût estimé est de 1 350 €.

L'inscription d'une sélection pour le comité est adoptée à L'unanimité.

❖ SPORTIVE

Alain Dubois nous informe qu'il y aura 6 descentes de régional en pré régional. Pour conséquence, toutes les équipes de pré régional devraient descendre pour la saison prochaine.

Pour qu'un tel cas de figure soit évité, il est proposé que le championnat pré régional se décompose en 2 poules de 6 équipes pour la 1^{ère} phase au lieu de 8 équipes actuellement.

La recomposition du championnat pré régional proposée est adoptée à L'unanimité.

❖ SECRETARIAT

Jean-Jacques Brion nous fait part de la future fusion absorption entre les clubs du PLBR et l'ABCT (le PLBR sera l'absorbante).

Le CILTT accorde à ces deux clubs, une fois la fusion effective, le même nombre d'équipes qu'ils auront respectivement avant cette transformation juridique.

Catherine Caillou nous fait part du problème rencontré par cette fusion au niveau de l'effectif féminin (7 joueuses) car seule 3 joueuses peuvent jouer sur une même journée dans le championnat par équipe masculin et, avec une seule joueuse féminine par équipe. Il est proposé à ces féminines de jouer dans le championnat féminin. Il semble que cette proposition ne soit pas le souhait de ces joueuses.

VII – DIVERS

❖ INVITATIONS

Célébration des 100 ans du PLBR le 26 et 27 mai 2012. Vin d'honneur le samedi à 11h30.

Célébration des 70 ans de l'US Vernou le 27 mai 2012 à 15h place Saint Vincent (17h remise de médailles et 18h vin d'honneur).

❖ ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale se déroulera à la salle des fêtes Rabelais à Saint Cyr sur Loire. Début 20h00.

Les prochaines AG auront lieu en 2013 à Saint Genouph, 2014 à La riche, 2015 à Avoine (à confirmer), 2017 à Abilly.

❖ **REPONDEUR CILTT**

Michel Lacoua propose qu'il soit laissé un message sur le répondeur du CILTT lorsque le secrétariat est fermé (ex : pour congés) afin que les utilisateurs soient mieux avertis.

❖ **REMERCIEMENTS**

Remerciements de Gérard Dutour à tous les bénévoles qui sont venus aux finales individuelles départementales et aux interclubs nationaux.

❖ **REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

Prochaine réunion maintenue au 4 juin 2012.

La réunion post-assemblée générale est fixée au 25 juin 2012 vers 18h30. Un buffet avec les conjoints sera offert à la suite de la réunion (vers 20h).

Fin de la réunion à 23 h 15.